

**CONCERTATION DE HAUT NIVEAU SUR LE THEME
« LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
POUR RELEVER LE DEFI DE LA TRANSFORMATION
STRUCTURELLE DU CONGO»**

Brazzaville, Congo, 15 décembre 2016

**Projet d'allocution du Directeur du Bureau Sous-régional pour
l'Afrique Centrale de la Commission Economique des
Nations Unies pour l'Afrique**

Monsieur le représentant du Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande;

Mesdames et Messieurs les experts nationaux et internationaux, représentants du secteur public, du secteur privé et de la société civile,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole, pour vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à Brazzaville à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture de la concertation sur le thème «le développement des infrastructures de transport pour relever le défi de la transformation structurelle du Congo».

Permettez-moi, d'adresser au nom de Monsieur **Abdallah Hamdok**, Secrétaire Exécutif par intérim de la Commission Economique pour l'Afrique, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au Gouvernement de la République du Congo, pour avoir bien voulu accepter d'abriter les travaux de cette concertation, et pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à nous-mêmes ainsi qu'aux experts à cet événement.

La présence du Ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande pour présider l'ouverture de nos travaux est une preuve tangible de l'intérêt que votre Gouvernement accorde aux questions relatives à la transformation structurelle des pays du continent. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Le thème du profil pays du Congo qui vous sera présenté tout à l'heure est consacré au développement des infrastructures de transport. La pertinence et l'importance de cette thématique qui nous réunit ce matin n'est plus à démontrer. En effet, les infrastructures de transport constituent un des piliers du développement en vue de l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Elles jouent un rôle essentiel dans le développement économique car elles sont indispensables pour accéder aux marchés sous-régional et mondial, renforcer l'intégration régionale et attirer les investissements étrangers.

L'insuffisance des infrastructures de transport et leur mauvais état restreignent considérablement la croissance des échanges et constituent un facteur majeur du découragement des investisseurs privés.

Dans son rapport phare intitulé Diagnostic des Infrastructures Nationales en Afrique (AICD) de Vivien Foster décrit une image l'état des infrastructures dans le continent, qui n'a pas changé. D'après elle, le déficit de la couverture en infrastructures entravait la croissance économique du continent, en grevant la productivité des entreprises d'environ 40%. Elle a ajouté que le temps d'acheminement d'un conteneur dans plusieurs pays d'Afrique est au moins deux fois plus élevé que la moyenne mondiale de 7 jours.

Hier, j'ai entendu une conversation d'un délégué de la RDC qui a pris l'avion de Kinshasa à Brazzaville pour participer à notre réunion. Ceci illustre une partie de la réalité.

L'enquête sur les entreprises réalisées par la Banque mondiale a également révélé que selon l'opinion des investisseurs en Afrique, le manque d'infrastructure a été identifié comme l'un des obstacles majeurs à l'efficacité des affaires.

Toutefois, la situation n'est pas aussi négative. Nous disposons d'un cadre comme PIDA pour coordonner le développement des infrastructures en Afrique. Nous avons des initiatives intéressantes telles que « The presidential infrastructure championing initiative » sous le Président Zuma ; le fond de la BAD Afrique 50 et bien d'autres. La question est de voir comment rendre opérationnel et mobiliser des ressources pour mettre en œuvre ses projets et initiatives.

Dans ce contexte, on peut mettre en relief l'importance de la mobilisation des ressources internes. L'Éthiopie l'a fait pour la construction du barrage de la renaissance. Nous devons nous inspirer de ce type de stratégie et bien d'autres, telles que la canalisation des transferts de fonds de la diaspora vers les investissements productifs.

Etablir le lien entre l'exploitation des ressources minérales et le développement des infrastructures peut rendre les projets d'infrastructure plus attractifs. C'est le cas par exemple du corridor de développement entre le Cameroun et le Congo autour du projet d'exploitation des minerais de fer de Mbalam-Nabeba. La rente tirée des ressources naturelles renforce les fondamentaux des projets d'infrastructure et le caractère de long terme des projets miniers est compatible avec le caractère de long terme de financement des projets d'infrastructure.

Dans le caucus avec les gouverneurs des banques centrales qui s'est tenu à Abuja en 2014, nous avons fait le plaidoyer pour l'utilisation des politiques macroéconomiques expansives comme un moyen permettant d'adresser le problème de financement des infrastructures en Afrique.

Toutefois, étant donné la situation alarmante du ratio de la dette par rapport au PIB qui atteint, voire dépasse 70%, nous devons être très prudent quant à l'utilisation de ce type de politique, spécialement la diffusion des euros bonds.

Nous ne pouvons conclure notre concertation de ce jour sans faire référence à la relation entre le développement des infrastructures et la conservation de l'environnement. Ceci est particulièrement pertinent pour la sous-région Afrique Centrale parce que cette région est un sanctuaire sur le plan de la biodiversité.

A cet effet, l'utilisation de l'évaluation stratégique au plan environnemental, de l'Aménagement du Territoire devient un impératif dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'infrastructure.

Les bonnes pratiques et les conseils sur les voies et moyens pour une réalisation efficace peuvent être obtenus grâce à la participation dans les initiatives de réseau des corridors intégrés de ressources.

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez,

Les infrastructures de transports construites durant la période coloniale étaient principalement destinées à assurer l'évacuation des minéraux et autres matières premières de l'intérieur de l'Afrique à ses ports pour être acheminés en Europe. Ces routes, chemins de fer et ports n'avaient pas été développés pour tisser un maillage d'infrastructures à l'échelle continentale. Ils constituent un héritage dont les effets négatifs sont encore perceptibles à l'heure actuelle dans la mesure où la production et l'exportation des produits de base sont orientées vers les besoins des anciennes puissances coloniales et non vers la création de valeur ajoutée locale.

Or si nous voulons une industrialisation fondée sur les produits de base au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique il est essentiel d'inclure des investissements stratégiques dans les infrastructures y compris celles de transport et éviter les

projets et programmes d'infrastructures isolés, destinés uniquement à répondre aux besoins des producteurs de produits de base. C'est un luxe que nous ne pouvons nous permettre. Nous devons plutôt privilégier le développement des infrastructures de soutien à l'activité économique dans sa globalité.

C'est sur ces mots que je voudrais, Mesdames et Messieurs, terminer mon allocution, en souhaitant à nos honorables experts des échanges d'expériences particulièrement enrichissants et très constructifs.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.